

NOM DU PRODUIT : **CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS**CODE PRODUIT : **A.326 - A328****RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE****1.1. Identificateur de produit :**

Nom du produit : **CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS**
Code produit : **A.326 – A328**
Conditionnement : **A.326 carton de 2 bidons de 5L – A.328 carton 6 flacons de 500 ml**
Type de produit : **Lotion pour le lavage des mains**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées : **Cosmétique**
Utilisations déconseillées : **Pas de données disponibles**

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité :

Producteur/Fournisseur : **L'ARTISANERIE « ENTREPRISE ADAPTEE »**
Adresse : **74 avenue du Général de Gaulle
CS20096
18203 Saint Amand Montrond**
Tel : **+33.(0)2.48.63.71.00**
Fax : **+33.(0)2.48.96.72.26**
E-mail : **lartisanerie@apei.asso.fr**
Site internet : **www.apei.asso.fr**
Personne de contact : **lartisanerie@apei.asso.fr / +33.(0)2.48.63.71.00**

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

INRS/ORFILA : **+33 (0) 1.45.42.59.59**

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification du mélange :****2.1.1. Classification selon règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP)**

Eye Irrit. 2, H319

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la Rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage :**2.2.1. Etiquetage selon Règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP)****ATTENTION**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
P102	Tenir hors de portée des enfants
P280	Porter un équipement de protection des yeux/du visage
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

2.3. Autres dangers :

Propriétés PBT/vPvB (Annexe XIII) : Pas de données disponibles.

Ingrédients soumis à autorisation (Annexe XIV) : Pas de données disponibles.

Autres : Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS**CODE PRODUIT : **A.326 - A328****RUBRIQUE 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances :**

Non concerné.

3.2. Mélanges :**Description :**

Nom Substance	CAS	CE	REACH	ID	CE 1272/2008	Concentration
SODIUM LAURETH SULFATE	68891-38-3	500-234-8	01-211948863 9-16		GHS05 Dgr Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412	2.5 <= x% < 10
COCAMIDOPROPYL BETAINE	147170-44-3	931-333-8	01-211948941 0-39		GHS05 Dgr Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412	1 < x% < 2.5

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours :****Conseils généraux :**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation :

Non concerné.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Appeler d'urgence les secours médicalisés, SAMU (15) ou Pompiers (18). Leur montrer l'étiquette et la Fiche de Données de Sécurité.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'effet indésirable ou d'effet indésirable grave connu.

En cas d'inhalation :

Non concerné.

En cas de contact avec la peau :

Non irritant pour la peau.

En cas de contact avec les yeux :

Irritant pour les yeux.

En cas d'ingestion :

Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction :****Moyens d'extinction appropriés :**

En cas d'incendie, utiliser :

-dioxyde de carbone (CO2)

-poudres

-mousse

-sable sec

NOM DU PRODUIT : **CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS**CODE PRODUIT : **A.326 - A328****Moyens d'extinction inappropriés :**

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

-jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, peut se former : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseil aux pompiers :**Classe d'inflammabilité :** Non inflammable**Protection contre l'incendie :**

Appareil respiratoire autonome, équipements de protection de la peau, des yeux, des muqueuses.

Procédure spéciale :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.1.1. Pour les non-secouristes**Équipements de protection :**

Pas de données disponibles.

Procédures d'urgence :

Pas de données disponibles.

6.1.2. Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Neutraliser avec un décontaminant basique, par exemple solution aqueuse de carbonate de sodium, ou autre.

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.3.1. Moyens appropriés pour le confinement

Pas de données disponibles.

6.3.2. Moyens appropriés pour le nettoyage

Ramasser les déchets, les stocker dans des fûts polyéthylène hermétiquement fermés et identifiés avant de faire traiter par une entreprise agréée. Rincer les faibles résidus à l'eau.

6.3.3. Autres informations

Pas de données disponibles.

6.4. Référence à d'autres Rubriques :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :****Mesure de protection :**

Voir rubrique (8). Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail. Eviter impérativement le contact du mélange avec les yeux.

Mesures pour prévenir un incendie :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Mesures pour prévenir la génération d'aérosols et de poussières :

Pas de données disponibles.

Mesures pour protéger l'environnement :

Pas de données disponibles.

Conseil général sur l'hygiène des travailleurs :

NOM DU PRODUIT : **CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS**CODE PRODUIT : **A.326 - A328**

Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le mélange est manipulé de façon constante. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**Mesures techniques et conditions de stockage :**

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'

Matériaux d'emballage :

Pas de données disponibles.

Conditions requises pour l'espace de stockage et les contenants :

Pas de données disponibles.

Classe de stockage :

Pas de données disponibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle :****8.1.1. Exposition du travailleur**

Non concerné.

8.1.2. Exposition de l'environnement

Non concerné.

8.2. Contrôles de l'exposition :

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés**Mesures liées à la substance/mélange :**

Pas de données disponibles.

Mesures structurelles :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

8.2.2. Mesures de protection individuelle**Protection des yeux / du visage :**

Eviter le contact avec les yeux. Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166. En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage. Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection. Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes. Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau (mains/corps) :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Protection respiratoire :

Non nécessaire.

Risques thermiques :

Non concerné.

NOM DU PRODUIT : **CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS**CODE PRODUIT : **A.326 - A328****Mesures d'hygiène :**

Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation. Se laver les parties du corps pouvant avoir été au contact du produit, ainsi que les mains.

8.2.3. Mesures de protection de l'environnement**Mesures liées à la substance/mélange :**

Pas de données disponibles.

Mesures d'instruction :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :**

Etat physique :	Liquide fluide
Couleur :	Rose
Odeur :	Bouquet fleuri
pH :	4,75 +/- 0,25 Acide faible
Point / intervalle d'ébullition :	Non concerné
Intervalle de point d'éclair :	Non concerné
Pression de vapeur (50°C) :	Non concerné
Densité :	1.020 – 1.030
Hydrosolubilité :	Diluable
Viscosité :	2300 – 3300 mPa.s
Point/intervalle de fusion :	Non concerné
Point/intervalle d'auto-inflammation :	Non concerné
Point/intervalle de décomposition :	Non concerné

9.2. Autres informations :

Pas de données disponibles

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1. Réactivité :**

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique :

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Pas de données disponibles.

10.4. Conditions à éviter :

Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles :

Pas de données disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

NOM DU PRODUIT : CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS

CODE PRODUIT : A.326 - A328

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques :****11.1.1. Toxicité aiguë :**

SODIUM LAURETH SULFATE (CAS : 68891-38-3)

Par voie orale : DL50 = 4100 mg/kg
Espèce : Rat**11.1.2. Corrosion / Irritation de la peau :**

Non irritant pour la peau (Données fournisseur).

11.1.3. Lésion oculaire grave / Irritation oculaire :

Peut entraîner des effets réversibles sur les yeux, tels qu'une irritation oculaire qui est totalement réversible en deça d'une période d'observation de 21 jours.

11.1.4. Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Pas de données disponibles.

11.1.5. Mutagénicité sur les cellules germinales :

Pas de données disponibles.

11.1.6. Cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

11.1.7. Toxicité pour la reproduction :

Pas de données disponibles.

11.1.8. Résumé de l'évaluation des propriétés CMR :

Aucun des composants n'est classé CMR.

11.1.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique :

Pas de données disponibles.

11.1.10. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée :

Pas de données disponibles.

11.1.11. Danger par aspiration :

Pas de données disponibles.

Information sur les voies d'exposition probables :

Pas de données disponibles.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Pas de données disponibles.

Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte ou de longue durée :

Pas de données disponibles.

Effets interactifs :

Pas de données disponibles.

Autres informations :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1. Toxicité :**

COCAMIDOPROPYL BETAINE (CAS : 61789-40-0)

Poissons : CL50 = 1.1 mg/l
Durée d'exposition : 96 h
Crustacées : CE50 = 1.9 mg/l
Durée d'exposition : 48 h
Algues / Plantes aquatiques : CEr50 = 2.4 mg/l
Durée d'exposition : 72 h

SODIUM LAURETH SULFATE (CAS : 68891-38-3)

Poissons : CL50 = 7.1 mg/l
Durée d'exposition : 96 h
Crustacées : CE50 = 7.4 mg/l
Durée d'exposition : 48 h
Algues / Plantes aquatiques : Cer50 = 27.7 mg/l
Durée d'exposition : 72 h

NOM DU PRODUIT : **CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS**CODE PRODUIT : **A.326 - A328**

NOEC = 0.95 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité :

COCAMIDOPROPYL BETAINE (CAS : 61789-40-0)

Biodégradation : Rapidement dégradable

SODIUM LAURETH SULFATE (CAS : 68891-38-3)

Biodégradation : Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol :

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Pas de données disponibles.

12.6. Autres effets néfastes :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets****13.1.1. Élimination du produit / de l'emballage**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Classification des dangers : Non concerné.**Code nomenclature (Code de l'environnement, art. R541-8, annexe II) : 20.01.30****13.1.2. Informations pertinentes sur le traitement des déchets**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

13.1.3. Informations pertinentes sur l'élimination des eaux usées

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

13.1.4. Autres recommandations pour l'élimination

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNOR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU :

Non concerné.

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies :

Non concerné.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :**Classe de danger :** Non concerné**Étiquette de danger :** Non concerné**14.4. Groupe d'emballage :**

Non concerné.

14.5. Dangers pour l'environnement :

Non concerné.

NOM DU PRODUIT : **CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS**

 CODE PRODUIT : **A.326 - A328**
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

- | | |
|---|--------------|
| 14.6.1. Transport par voie terrestre (ADR) : | Non concerné |
| 14.6.2. Transport ferroviaire (RID) : | Non concerné |
| 14.6.3. Transport fluvial (ADN/ADNR) : | Non concerné |
| 14.6.4. Transport maritime (IMDG) : | Non concerné |
| 14.6.5. Transport aérien (ICAO/IATA) : | Non concerné |
| 14.6.6. Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident : | |

Voir rubriques 4, 5, 6 et 8.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :

Non applicable.

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES
15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :
15.1.1. Réglementation européenne
Règlement CE n°1907/2006 (REACH) modifiée : Le produit est conforme aux dispositions de REACH.

Autres réglementations : Il ne contient aucun ingrédient soumis à autorisation ou restriction.

15.1.2. Réglementation nationale (France)
Maladies professionnelles : Non concerné.

Classification française des ICPE : Non concerné.

Autres réglementations : Non concerné.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Non concerné.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS
16.1. Procédure employée pour déterminer la classification selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP) :

Classification	Justification
Skin Irrit. 2, H319	Données sur produit

16.2. Texte intégral des catégories de danger et des phrases H abrégées reporté des Rubriques 2 et 3

Texte abrégé	Texte intégral
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritant pour les yeux catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme, catégorie 3
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

NOM DU PRODUIT : **CREME LAVANTE PARFUMEE POUR LES MAINS**CODE PRODUIT : **A.326 - A328****16.3. Historique des modifications apportées à la Fiche de Données de Sécurité :**

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	18/03/2009	Création	Yvon Archez	Responsable QHSE
4	25/09/2018	Modifications	Dossier Central	Sistina Conseils/Responsable QHSE

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux indiqués.

Fait par Dossier Central

Visa :

Validé par N.MIALOT Responsable Q.H.S.E.

Visa :